

Communiqué de presse

13 juillet 2022, Paris

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION AURORE ET ICF HABITAT LA SABLIERE

Le 13 juillet, Florian GUYOT, directeur général de l'association Aurore et Jean-Luc VIDON, directeur général d'ICF Habitat La Sablière, signent une convention de partenariat en réponse à la mobilisation lancée par le gouvernement pour le Logement d'Abord visant à apporter des solutions concrètes au mal-logement. Cette coopération entre une association et un bailleur social s'inscrit dans le cadre de la politique promue par l'AFFIL (Association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement).

Elle va permettre de poursuivre les actions déjà réalisées, notamment les opérations d'habitat intercalaire, mais aussi de produire des résidences thématiques pouvant accueillir différents publics, de développer l'habitat modulaire, d'imaginer des solutions innovantes...

ICF Habitat La Sablière et l'Association Aurore ont développé depuis 2009 plus de 15 opérations d'occupation temporaire d'immeubles voués à restructuration ou démolition, pendant les années de montage des projets. Les logements sont mis à la disposition de l'association qui en assure la gestion et y loge des personnes en situation de précarité.

5 opérations sont en cours à Chelles, Ivry-sur-Seine, Suresnes et Paris (au total 411 logements ou chambres). Certaines peuvent déboucher sur des solutions pérennes, telle l'intégration d'un CSAPA dans un programme de construction neuve, après un temps de mise à disposition de pavillons devant être démolis.

Ces opérations rencontrent le soutien de l'Etat et l'intérêt des collectivités locales par le caractère concret des solutions qu'elles apportent et la qualité de la gestion.

Le contrat de partenariat signé ce jour, permet de renforcer les relations entre les 2 signataires en fixant les objectifs partagés :

- Développer les résidences thématiques (pensions de famille, résidences sociales, ...) en proposant des projets de qualité et une réponse globale construite entre bailleur et gestionnaire.
- Poursuivre les opérations d'habitat intercalaire
- Partager les bonnes pratiques entre les équipes d'ICF Habitat La Sablière et d'Aurore de façon à travailler ensemble sur des solutions innovantes, telles que l'habitat modulaire. Il s'agit d'inciter les équipes à étudier et développer de nouveaux projets pouvant faire sens pour les deux parties dans le cadre de leurs missions respectives.

La convention de partenariat est signée pour une durée indéterminée, un retour d'expérience sera réalisé tous les 3 ans.

Pour Florian GUYOT, directeur général de l'association Aurore, « c'est par la mobilisation de tous que nous parviendrons à trouver des solutions pour venir en aide aux plus démunis. A travers ce partenariat, Aurore et ICF Habitat La Sablière montrent combien le lien entre les associations et les bailleurs sociaux a du sens pour construire un monde plus fraternel. »

Pour Jean-Luc Vidon, directeur général d'ICF Habitat La Sablière « cette convention conforte notre relation de longue date avec l'association Aurore et traduit la volonté commune du bailleur social que nous sommes de contribuer à mieux répondre au mal-logement avec un partenaire associatif reconnu et de confiance »

A PROPOS d'AUORE

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie les personnes en situation de précarité et d'exclusion via l'hébergement, les soins et l'insertion.

En 2021, Aurore a accompagné près de 139 000 personnes.

Reconnue d'utilité publique en 1875, l'association s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prise en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion. Elle intervient dans le cadre de dispositifs multiples et au bénéfice de personnes dans des situations très diverses : maraudes, accueil et l'hébergement de personnes en situation d'addiction, activités de réinsertion sociale et professionnelle pour des personnes en rupture d'emploi ou handicapées, hébergement et accompagnement de femmes victimes de violences ou de personnes en souffrance psychique, soins pour des personnes en situation de précarité, ... L'association travaille en partenariat avec l'Etat, les collectivités locales, les régions, les départements et les communes, en cohérence avec les besoins identifiés.

Pour plus d'informations : <https://aurore.asso.fr/>

A PROPOS d'ICF HABITAT LA SABLIERE

ICF HABITAT LA SABLIERE gère un patrimoine de 40 000 logements sociaux dans les 8 départements d'Ile-de-France. Elle développe des projets variés souvent à proximité des gares, en lien avec les territoires dans la densification de ces quartiers, leur restructuration ou le renouvellement du patrimoine ancien. Logements familiaux, hébergement en résidences thématiques, accession sociale, équipements publics, commerces, locaux d'activité... sont autant de réalisations qui conjuguent la qualité architecturale, la qualité d'usage, la performance énergétique, pour s'inscrire dans une gestion à long terme.

ICF Habitat La Sablière est une société du Groupe ICF HABITAT, au sein de SNCF Immobilier. Pour plus d'informations : <https://www.icfhabitat.fr/groupe/icf-habitat-la-sabliere>

CONTACTS PRESSE

ICF Habitat La Sablière - Agence Hopscotch :

- Inès Mouloudj - imouloudj@hopscotch.fr - 06.02.72.14.04
- Souad Djouhara - sdjouhara@hopscotch.fr - 06.21.80.74.06

Association Aurore :

- Perrine Dequecker - p.dequecker@aurore.asso.fr - 07.50.15.97.13